

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

09/10/2020

Dossier complet le :

12/10/2020

N° d'enregistrement :

f09320p0241

1. Intitulé du projet

Projet de création d'une centrale hydroélectrique à Villar Loubière sur le torrent du Villar

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Société Eléments

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Pierre-Alexandre Cichostepski

RCS / SIRET

8 1 4 8 8 2 9 7 3 0 0 0 4 7

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
29° Installations destinées à la production d'énergie hydroélectrique	Nouvelles installations d'une puissance maximale brute totale inférieure ou égale à 4,5 MW.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à installer, dans le torrent du Villar, une prise d'eau latérale "par en dessous" à l'altitude 1210 m NGF. Une prise d'eau secondaire, située sur le torrent du Lautier à l'altitude 1245 m NGF permettra de dévier les eaux du Lautier en amont de la prise d'eau du Villar; et de turbiner l'eau avant restitution au torrent du Villar à l'altitude 1090 m NGF.

Le débit d'équipement est de 800 L/s pour une puissance maximale brut (PMB) de 942 kW

La prise d'eau, la conduite forcée, ainsi que la centrale et la restitution sont situées sur la commune de Villar Loubière.

Aucuns travaux de démolition ne sont prévus.

4.2 Objectifs du projet

Réalisation d'une unité de production d'énergie électrique d'origine renouvelable et valorisation d'un potentiel hydroélectrique.

La centrale aura une puissance maximale brut de 942kW pour une production annuelle estimée de 2 000 MWh soit l'équivalent de la consommation annuelle d'environ 400 foyers (RTE 2017).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux consisteront en:

-L'aménagement de l'accès existant afin de permettre le passage des équipements de chantier.

-La réalisation de la prise d'eau secondaire sur le torrent du Lautier et de sa conduite de déviation.

Une pelle araignée effectuera le terrassement nécessaire. La prise d'eau sera réalisée à partir d'éléments préfabriqués en atelier et amenés sur place par hélicoptère.

-La réalisation des ouvrages de prise d'eau et de dessablage sur le torrent du Villar en 2 phases.

Travaux en berge rive droite: construction de la chambre de dessablage, la chambre de mise en charge, et le local technique.

Travaux dans le lit mineur: construction du seuil en enrochement bétonné.

-L'enfouissement de la conduite forcée enterrée en rive droite du torrent.

La conduite forcée sera enterrée en totalité sur le linéaire sous la piste créée l'année précédente.

-La construction de l'usine hydroélectrique.

Le bâtiment sera réalisé en rive droite du torrent du Villar, majoritairement enfoui et protégé par un rocher de taille importante.

La restitution des eaux sera en amont de la prise d'eau actuelle du canal de Villar Loubière.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'installation hydroélectrique fonctionnera uniquement au fil de l'eau, et sera pilotée par un automate, bénéficiant des informations collectées par différentes sondes. Il réglera l'entrée de l'eau dans la turbine en fonction du débit du torrent du Villar à la prise d'eau. Les anomalies détectées par l'automate (alarmes ou défauts), seront envoyées instantanément par email aux équipes d'exploitation/maintenance d'ELEMENTS.

Un gardien, employé par la société ELEMENTS réalisera une visite quotidienne du site, l'entretien des ouvrages, ainsi que les premières opérations de maintenance. Il s'assurera également de la bonne restitution du débit réservé et du respect du règlement d'eau. Il pourra réaliser l'ouverture de la vanne de dessablage à la prise d'eau lorsque les conditions nécessaires seront réunies.

Les équipes d'exploitation/maintenance d'ELEMENTS superviseront l'installation à distance via internet, 3 fois par jour, 365 jours par an. Elles pourront contrôler l'ensemble des paramètres de fonctionnement de l'installation. Elles interviendront sur site 7j/7 pour les opérations de maintenance curative sur l'ensemble des équipements (électriques, mécaniques ...).

Les équipes d'ELEMENTS planifieront également les visites techniques annuelles de maintenance préventive (contrôle des installations électriques, contrôle vibratoire, analyse d'huile, ...)

En période de crue, la centrale hydroélectrique sera mise en sécurité par le gardien ou le technicien d'astreinte : arrêt de la turbine, fermeture de la vanne de tête si besoin, ouverture de la vanne de dessablage....

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fera l'objet d'un dossier de demande d'autorisation au titre de l'article R214-6 du Code de l'environnement, incluant une étude d'incidence.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Hauteur de chute maximale	120 m
Module estimé à la prise d'eau du Lautier	0.100 m ³ /s
Module estimé à la prise d'eau du Villar	0.350 m ³ /s
Débit minimum à maintenir dans le cours d'eau	35 L/s Villar et 10 L/s Lautier
Débit d'équipement	0.800 m ³ /s
Puissance maximale brute	942 kW
Production d'énergie théorique escomptée en un an	2 000 000 kWh

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Commune de la Villar Loubière (05800)
Parcelles proches du projet:
Section A: n° 872
Section B: n° 162, 164, 194, 196, 198, 197, 206, 207 et 208

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 6° 14' 16" 27E Lat. 44° 8 2' 8 3" 75N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 0 6° 14' 08" 26E Lat. 44° 8 3' 2 8" 27N

Point d'arrivée :

Long. 0 6° 14' 17" 99E Lat. 44° 8 2' 8 3" 22N

Communes traversées :

Villar-Loubière

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type 2 n°930020401 PARTIE SUD-OUEST DU MASSIF ET DU PARC NATIONAL DES ÉCRINS - ENTRÉE DE LA VALLÉE DU VALGAUDEMAR - GRUN DE SAINT-MAURICE - VALLÉE DE LA SÉVERAISSETTE - LE CUCHON - PIC QUEYREL - VERSANT OUEST DU VIEUX CHAILLOL
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone de montagne au titre de la loi du 9 janvier 1985
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est entièrement situé dans l'aire d'adhésion du Parc National des Ecrins.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'usine sera à 360 m du moulin de Villar Loubière inscrit par arrêté du 21 mars 1983. Le village de Villar Loubière est inscrit par arrêté du 8 octobre 1946. L'usine sera à 300m de la limite du site. Aucun vis à vis.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe à plus de 500 m de la zone Natura 2000 FR9310036 Les Ecrins classée au titre de la Directive Oiseaux et à 400m de la zone Natura 2000 FR9301506 Valgaudemar inscrite au titre de la Directive Habitats.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à 4.5kms du site de la cascade de Combefroide, classé le 02 mars 1937.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvement des eaux superficielles des torrents du Lautier et du Villar. Maintien d'un débit réservé dans le tronçon court-circuité (1/10ème du module) Tronçon court-circuité de 500m sur le torrent du Villar et 100 m sur le torrent du Lautier Le débit sera restitué au torrent du Villar. En amont et en aval du projet il n'y aura pas d'impact sur l'hydrologie actuelle.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Tous les matériaux seront réutilisés sur place
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Tous les matériaux seront réutilisés sur place
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Création d'un seuil en rivière (obstacle potentiel à la continuité écologique). Réduction de l'hydrologie dans le secteur court-circuité (dégradation potentielle des habitats aquatiques). Dégradation de milieux naturels terrestres sur le tracé de la conduite forcée.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe hors zone Natura 2000. La zone Natura 2000 Habitat la plus proche est située à 400m du projet. Il s'agit de la zone "Valgaudemar" située en rive gauche de la Séveraisse. La zone Natura 2000 oiseaux la plus proche est celle des Ecrins, elle se situe à 500m de la future centrale. Cette zone correspond au coeur du parc des Ecrins. Il s'agit d'un site d'importance régionale à nationale pour la reproduction de plusieurs rapaces.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Défrichement d'une surface de 4 000 m ² pour la réalisation des pistes et accès chantier. 600m ² pour la réalisation d'une piste (aménagement de la piste existante sur 300m et élargissement d'un sentier sur 100m). 300m ² pour la plateforme du bâtiment usine. 3000 m ² pour la piste d'enfouissement de la conduite, largeur de 6m en phase chantier réduite à 3m en phase d'exploitation (talus revégétalisé) 100m ² pour la plateforme de la prise d'eau
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Seuls quelques camions et engins de chantier circuleront pendant la phase de construction.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Bruit temporaire du chantier en phase de construction. Bruit potentiel de la turbine en phase d'exploitation. La bâtiment abritant la turbine sera distant d'au moins 230m des habitations les plus proches, situées sur l'autre rive.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Création d'un seuil en rivière sur le torrent du Villar (obstacle à la continuité écologique) : grilles ichtyocompatibles, dispositif de dévalaison, dispositif de dégravage. Présence d'obstacles naturels infranchissables.

Réduction de l'hydrologie dans le secteur court-circuité : maintien d'un débit réservé réglementaire correspondant au 10ème du module.

Réduction du projet afin de restituer en amont de la prise d'eau du canal de Villar Loubière, usages existants.

Isolation phonique de la centrale pour limiter l'impact sonore en phase d'exploitation.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le torrent du Villar n'est classé ni en liste 1 ni en liste 2 au titre du I de l'article L214-17 du code de l'environnement.

-Le torrent du Villar appartient à la masse d'eau de la Séveraisse qui a été classé en réservoir biologique. Les espèces cibles sont la truite fario et le chabot. Néanmoins le cours d'eau du torrent du Villar est peu propice au développement piscicole dans le secteur concerné par le projet. (présence d'obstacles naturels et artificiels infranchissables).

-Le projet ne se situe pas en zones sensibles : Natura 2000, zone humide, réserve naturelle, etc ...

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Lyon

le, 09/10/2020

Signature

